



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatre octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Etaient présents : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. Peio DACHAGUER, Mme FALXA Odile, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie.

Etaient excusés : M. GOICOCHEA Iñaki ,M. HEGUY Antton.

A été nommée comme secrétaire de séance : M. JORAJURIA Ramuntxo

Date convocation : 30 septembre 2022

Date d'affichage : 30 septembre 2022

DECISION N°4 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VOIRIE 2022

(Nomenclature : 8.3)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux de voirie 2022 qui concernent la réfection des voies communales suivantes :

Xerrendako Bidea, Uxarako bidea, Irigoizetako Bidea, Basaranerrekako bidea et Basagaitzetako Bidea.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le financement du Conseil Départemental pour la réalisation de ces travaux.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet des travaux de voirie 2022 tel qu'il est présenté,

- **SOLLICITE** le financement du Conseil Départemental.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 20 octobre 2022
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 21/10/2022
Et après transmission en sous-préfecture le 21/10/2022